



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 8 SEPTEMBRE 2020 À 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du Règlement numéro 551-2020 décrétant une dépense de 145 400 \$ et un emprunt de 92 000 \$ pour l'acquisition d'un chargeur sur roues usagé et l'affectation de la somme de 53 400 \$ du solde disponible du règlement numéro 450-2013 en vue de financer une partie de cette dépense
2. Adoption du Règlement numéro 552-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 3 859 000 \$ pour la réfection de diverses routes municipales et le remplacement d'un ponceau

PÉRIODE DE QUESTIONS.